

Édito

Quelles sont les clés de notre avenir ?

Lors des dernières élections aux URPS, la FSDL qui soutient les revendications de l'ASSO (Association Syndicale des Spécialistes en orthodontie) a proposé la création d'un Tos, une lettre- clé réservée aux spécialistes qualifiés en ODF et lancé l'idée d'un DCS qui serait l'apanage des futurs spécialistes en chirurgie-buccale. Le Tos est une vieille revendication des spécialistes dont l'adoption reviendrait à valoriser différemment un même acte en donnant une plus-value à l'acte effectué par le spécialiste. Il s'agit là implicitement d'une remise en cause dangereuse de notre capacité professionnelle dont la portée ne semble pas avoir effleuré les dirigeants de la FSDL. Rappelons les résultats de ces élections qui pour la première fois ont permis de dresser un état des lieux de notre paysage syndical et qui revêtaient une importance particulière à l'approche des futures négociations conventionnelles :

- ▶ La CNSD obtient 51% des voix et la majorité des sièges à pourvoir dans 22 des 25 régions, ce qui lui permettrait de signer seule une nouvelle convention.
- ▶ La FSDL est seconde avec 30% des voix et fait une percée en Ile de France et en région PACA où elle obtient la majorité des sièges.
- ▶ L'UJCD est la grande perdante de ces élections avec 19% des voix.

Nous avons souhaité recueillir l'avis de la CNSD et de l'UJCD sur les propositions de la FSDL.

Vous trouverez ci- après la réponse de Thierry Soulié, vice-président de la CNSD.

L'UJCD n'a pas cru bon de répondre mais vous pourrez lire également l'avis du syndicat DSI dirigé par Philippe Rudyard BESSIS (Un syndicat absent des élections en raison de sa création plus récente).

La réflexion sur la formation initiale ou l'accès aux soins en orthodontie est bien souvent éloignée des considérations de nos élus.

Si le risque d'un plafonnement des honoraires par l'UNCAM à 3 fois le TO90 a cependant mobilisé les cadres de nos organisations syndicales (la menace semble écartée aujourd'hui, pour un temps au moins), il revient à UNIODF d'informer et d'élargir le débat sur l'ODF considérant que ce sujet-clé est au cœur de l'avenir de notre profession qu'il convient de rassembler plutôt que diviser.

Luc POTY, président UNIODF

Association de loi 1901 Fondée en 1994

Unité - Solidarité - Convivialité
Non à la discrimination
Information sur l'ODF
Omnipratique et ODF : prévention - traitement
Développement de l'ODF
Formation Continue en ODF

Secrétariat :
37 rue d'Amsterdam
75008 PARIS
Tel : 06 07 03 88 10
uniodf@uniodf.org
Fax : 01 70 79 05 71
<http://www.uniodf.org>

Directeur de publication :
Antoine HAROUN

Conception graphique et réalisation :
Jérôme TERRIEN

Photo couverture par Carl HAROUN
ISSN 1768-9775

Graphy Prim' imprimeur
44300 NANTES